

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1382

présenté par
M. Adam, rapporteur thématique

ARTICLE 17

À la dernière phrase de l'alinéa 38, substituer aux mots :

« Ces dispositions ne s'appliquent pas»,

les mots :

« Le présent II ne s'applique pas».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.